

La 27^{ème}. clause donne au conseil le pouvoir de fixer et de déterminer un cours d'étude à être suivi par les étudiants en médecine.

Par la 28^{ème}. clause on voit que le conseil ne sera pas tenu de reconnaître aucune école de médecine qui ne sera pas en opération lors de la passation de cet acte. Ce qui veut dire, si je comprends bien, que si, plus tard, dans la Province de Québec on croyait nécessaire d'établir une nouvelle école de médecine canadienne, il nous faudrait avoir recours au bon plaisir du conseil général.

La 29^{ème}. clause donne de plus au conseil l'autorité de faire de temps en temps des règlements pour guider le Bureau des Examineurs et pourra prescrire les sujets et le mode d'examen, etc., etc.

Voilà les pouvoirs que possède le conseil général. pouvoirs d'autant plus à craindre pour nous, que vu notre petit nombre il nous sera impossible de le contrôler.

De plus, on reprochait, et avec raison, à loi actuelle de donner des pouvoirs trop considérables aux Universités ; on disait que les abus qu'on avait à déplorer, étaient dûs aux privilèges possédés par ces institutions. Et voilà que l'on commet exactement la même faute ; On investie le nouveau corps, qui doit nous régir, d'une autorité encore plus grande que celle dont jouissent les Universités. Il n'y a certainement pas ici d'amélioration ; c'est tout simplement un déplacement de pouvoir, avec peut-être moins de garantie pour l'avenir : c'est Pierre qui dit à Paul, tu as abusé de tes privilèges, c'est pourquoi je te les ôte, mais je les garde pour moi.

Pourquoi ne commettrait-on pas des abus plus tard : ils ne seront pas il est vrai, de même nature que les autres ; mais ils pourraient fort bien être plus grands. Ces raisons là seraient seules suffisantes je crois pour nous déterminer à ne pas accepter ce Bill. Mais il y en a d'autres.

On dit que le niveau de la profession médicale va continuellement s'abaissant par l'admission d'un nombre considérable de personnes ne possédant pas une éducation classique et médicale suffisante. Puis on nous don-